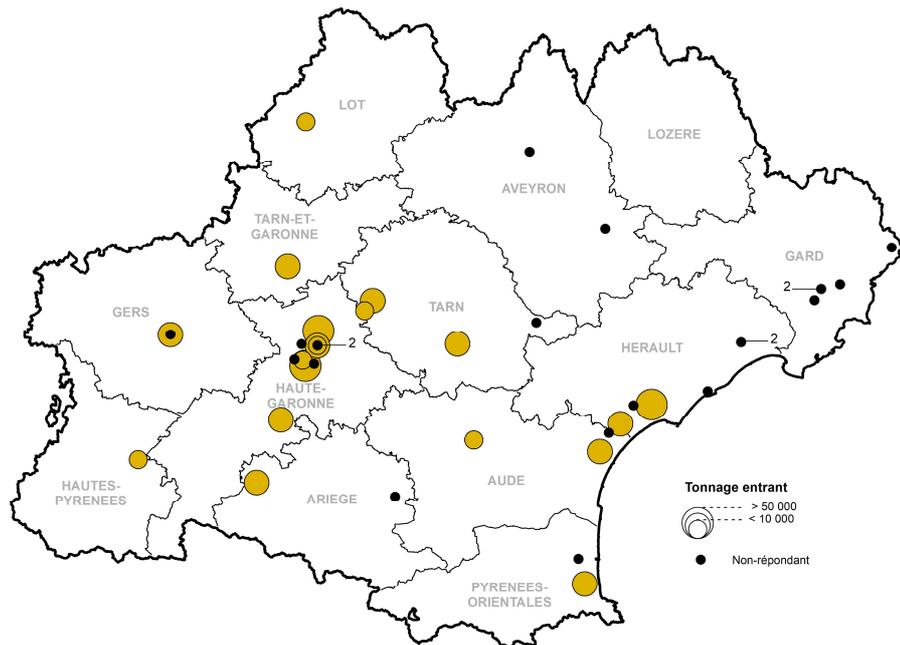


# LES CHIFFRES 2018 DU TRAITEMENT DES DECHETS – OCCITANIE

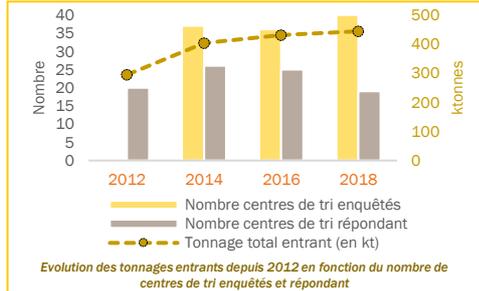
## ENQUETE ITOM - Installations de Traitement des Ordures Ménagères

### Les centres de tri HORS collecte sélective



(\*) Hors tonnages des centres de tri n'ayant pas répondu à l'enquête ITOM 2018 et centres de tri « mono-matériaux ».

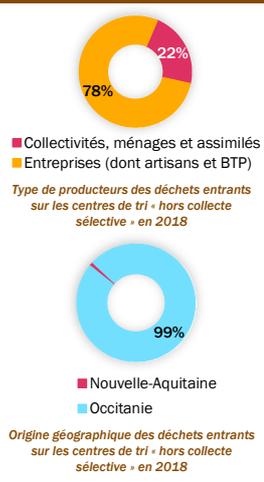
**Chiffres clés 2018**  
**40** Centres de tri (hors ceux accueillant la « collecte sélective »)  
**444 309** tonnes entrantes\*



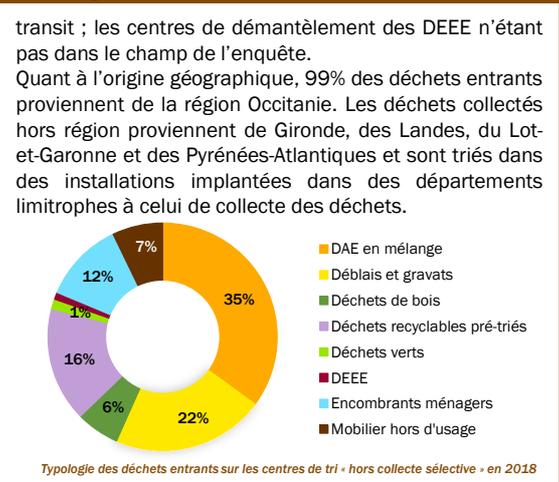
Evolution des tonnages entrants depuis 2012 en fonction du nombre de centres de tri enquêtés et répondant

L'enquête auprès des centres de tri de « déchets des activités économiques » a été lancée, par l'ADEME, en 2012. La liste des centres de tri enquêtés lors de cette première enquête en ex-région Languedoc-Roussillon n'est pas connue par l'ORDECO mais le nombre de centres de tri répondants est similaire à ce qui a été obtenu lors des enquêtes suivantes. On constate, entre 2014 et 2016, une légère augmentation des quantités entrantes, d'environ 30 kt. Une très légère augmentation s'observe entre 2016 et 2018, et ce bien que le taux de retour aux enquêtes soit, en 2018, inférieur à celui des années précédentes (48% en 2018 contre environ 70% en 2014 et 2016).

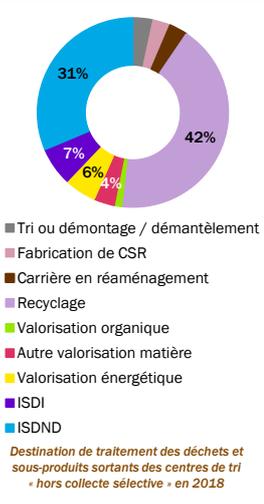
### Flux entrants : 444 309 tonnes – Déchets collectés sélectivement ou en mélange



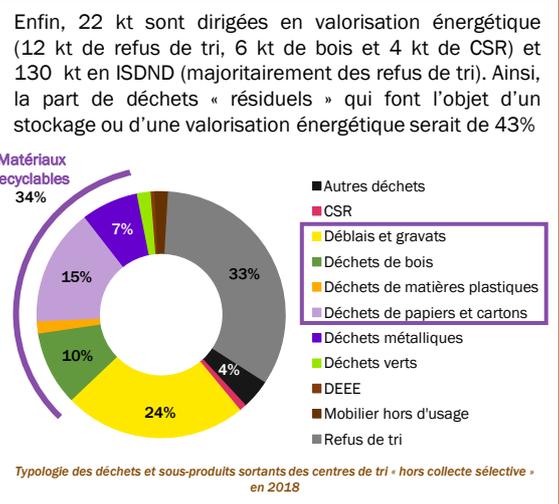
Sur les centres de tri hors centres de tri de « collecte sélective », 78% des déchets entrants en 2018 proviennent des entreprises. Parmi ces déchets d'activités économiques, 38% ont été identifiés comme découlant des activités du BTP, (soit 130 kt) mais il peut rester une part de déchets du BTP non-identifiée et donc comprise dans les DAE restants. Ces déchets des entreprises (dont artisans et BTP) sont des déchets recyclables pré-triés (59 kt), des déchets en mélange (15 kt), des déblais et gravats (94 kt), du bois (20 kt) et du mobilier (5,3kt) pré-triés. Bien que ces centres de tri ne trient pas de déchets provenant de la collecte sélective, ils trient des déchets produits par les ménages, qui sont collectés en déchèteries, à savoir : cartons (1,9 kt), métaux (8 kt), bois (6,8 kt), encombrants (51 kt) et mobilier hors d'usage (26 kt). Ces déchets produits par les ménages et les collectivités représentent 22% du tonnage entrant. On retrouve également, en entrée, quelques déchets verts (6,3 kt) et DEEE (4,4 kt), qui ne font pas l'objet d'un tri poussé mais d'un regroupement-

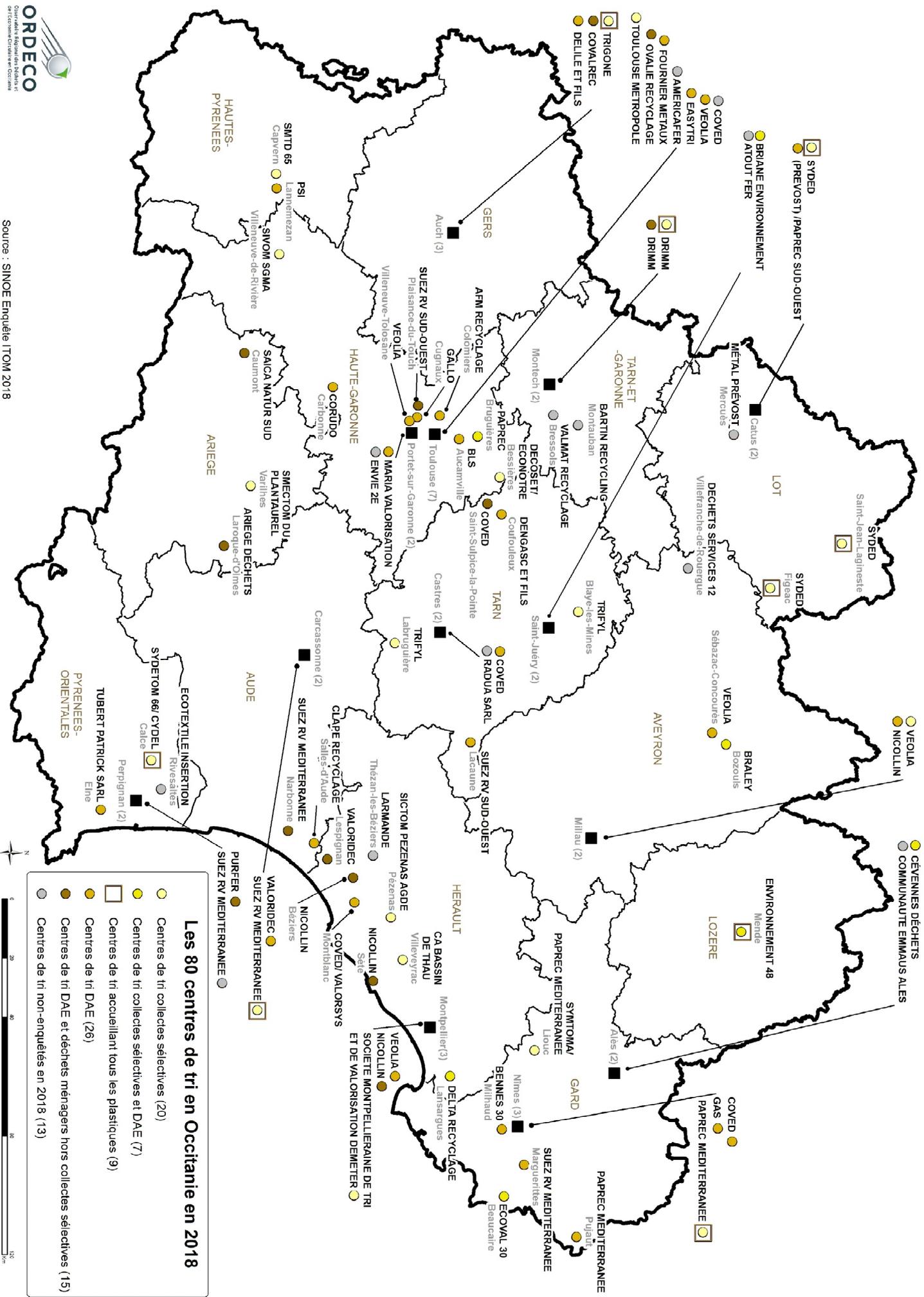


### Flux sortants : 415 467 tonnes – Déchets, matières et refus de tri



42% des flux sortants des centres de tri « hors collecte sélective » d'Occitanie sont orientés vers une filière de recyclage, soit 175 kt. Ces déchets seraient recyclés à 15% en Occitanie, à 16% en Espagne ; le restant se partageant entre diverses régions françaises. Cette donnée est néanmoins à relativiser car la destination renseignée peut ne constituer qu'une première étape du recyclage. Par ailleurs, pour 12% des quantités orientées vers du recyclage, la destination géographique n'a pas été communiquée. Parmi les autres filières de valorisation déclarées, la valorisation organique (5 kt) concerne les déchets verts et quelques déchets de bois. La catégorie « autre valorisation matière » (15 kt) contient essentiellement des gravats, qui font l'objet d'un concassage préalable à une valorisation et des déchets de bois. On notera qu'environ 14 kt de déchets sont envoyées vers une autre installation de sur-tri ou de démantèlement ainsi qu'environ 12 kt vers une installation de fabrication de CSR. A noter que 2 centres de tri présentés ici préparent du CSR directement sur leurs sites à partir de refus de tri.





### Les 80 centres de tri en Occitanie en 2018

- Centres de tri collectées sélectives (20)
- Centres de tri collectées sélectives et DAE (7)
- Centres de tri accueillant tous les plastiques (9)
- Centres de tri DAE (26)
- Centres de tri DAE et déchets ménagers hors collectées sélectives (15)
- Centres de tri non-enquêtés en 2018 (13)

